



THEATRALEMENT VOTRE
Association Théâtrale de Neuvecelle

troupe.theatralementvotre74@gmail.com
www.theatralementvotre.fr

Vendredi
7 Octobre

Samedi
8 Octobre

Dimanche
9 Octobre



8^{ème} Festival de Théâtre amateur de Neuvecelle : NeuveScène'16

Organisation Théâtralement Vôtre – Neuvecelle

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom de la Troupe :

Vendredi 7 Octobre,
Samedi 8 Octobre
Dimanche 9 octobre 2016

Neuvecelle --- Haute-Savoie

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Page à remplir et à renvoyer

1 – Présentation de la troupe

- Statuts : Association 1901 Autre, précisez :
- Pièces précédentes :
.....
.....
.....
.....
- Participation à des manifestations importantes, autres Festivals :
.....
.....
.....
.....

2 – Renseignements sur le spectacle proposé

- Titre :
- Durée :
- Auteur :
- Genre :
- Résumé de la pièce :
- Combien de fois la pièce a-t-elle été jouée ?
- Dates et lieux des représentations à venir :
.....
.....
.....
.....
.....

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Page à remplir et à renvoyer

Nom de la Troupe :

Fait-elle partie d'une fédération ?

Site de la Troupe :

Adresse du Siège de l'Association :

.....

.....

Nombre de personnes pour le spectacle :

Nom et prénom du Responsable de la troupe :

.....

Adresse :

Tél privé : Tél portable :

E-mail :

Comment avez-vous connu le Festival ?

Composition de la troupe pour la pièce proposée

PRENOM	NOM	ROLE DANS LE SPECTACLE (acteurs, metteur en scène ou techniciens)

FICHE DE RENSEIGNEMENT TECHNIQUES

Page à remplir et à renvoyer

1 – Décors

Descriptif :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Espace scénique de la salle d'animation de Neuvecelle :

Ouvertures : 6 mètres

Profondeur : 4 mètres

Hauteur : 1 m 80

Temps de montage (réglage son / lumière inclus) :.....

.....

Temps de démontage :.....

L'utilisation de fumée est interdite dans la salle d'animations.

2 – Eclairage

Fournir un plan de feu détaillé en annexe

3 – Son

Article 3 du règlement : Chaque troupe doit assurer, sa propre conduite lumière et son, pendant sa représentation.

Support : fichier MP3 (confère règlement ci-joint)

Sur le site www.theatralementvotre.fr des informations sont disponibles concernant la salle, la scène, le matériel mis à disposition pour le Festival.

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter l'ensemble des articles.

Le :.....

Nom (lisible) et Signature du responsable

REGLEMENT NeuvScène'16

Page à conserver par la Troupe candidate

NeuveScène'16 : Huitième édition du Festival de théâtre amateur de Neuvecelle organisé par la compagnie **Théâtralement Vôtre** en collaboration avec la municipalité de Neuvecelle, et Neuvecelle Loisirs et Culture (NLC).

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Festival de théâtre amateur NeuveScène'16 (accueillera cinq troupes de théâtre amateur les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 octobre 2016 à la Salle d'Animations de Neuvecelle.

Les troupes doivent :

- Etre amateurs,
- Poser leur candidature (fiche d'inscription) avant la date de clôture, par voie postale ou par email à l'organisateur
- La durée de la représentation ne devrait pas dépasser dans l'idéal 1 h 30 minutes
- **Les inscriptions seront closes le Jeudi 16 Juin 2016.**

Article 2 : CATEGORIES

Le Festival NeuveScène'16 ne comporte pas de catégorie.
Aucun prix ne sera remis dans le cadre du festival.

Article 3 : TECHNIQUE

Votre plan de feu et votre fiche technique doivent impérativement être envoyés avec votre dossier d'inscription.

Les troupes s'engagent à fournir à l'organisateur leurs séquences sonores via fichiers MP3.

Les décors ne devront pas être vissés ou cloués sur la scène. Des techniciens seront à disposition des troupes pour les assister dans leur installation, **mais chacune devra assurer sa propre conduite lumière et son, pendant sa représentation.**

Le démontage se fera rapidement et immédiatement après le spectacle.

L'utilisation de fumée est interdite dans la salle d'animations.

Article 4 : DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Les 3 fiches de renseignements remplies
- La copie de l'autorisation de jouer
- La copie de l'attestation de Responsabilité Civile
- Le plan de feu et la fiche technique du spectacle
- Des vidéos du spectacle (présentent sur un site, ou envoies par mail)
- Le dossier de Presse du spectacle

Lors de la confirmation de sélection définitive :

- 3 photos du spectacle en format JPEG envoyées par mail
- 6 affiches A3 format papier
- Le son en format MP3

Ces documents devront être transmis le plus rapidement possible à l'adresse suivante :
Mr LOSSOIS Guillaume - Théâtralement Vôtre
1 quater chemin d'Aunières
74500 EVIAN LES BAINS
Portable 0643083522
E-mail troupe.theatralementvotre74@gmail.com
Site www.theatralementvotre.fr

Article 5 : AVIS DES SELECTIONS

La programmation sera définitive au vendredi 01 juillet 2016.

Toutes les candidatures recevront une réponse.

Chaque troupe retenue devra envoyer les documents demandés à la fin de l'article 4

Article 6 : OBLIGATIONS DES TROUPES

Les responsables de troupe de théâtre auront souscrit toutes les assurances nécessaires pour la totalité de la troupe durant le Festival.

Les responsables de troupes auront réglé les obligations d'usage au niveau de la SACD et de la SACEM au moment de l'inscription au Festival.

Les troupes s'engagent à participer aux interviews d'après spectacle d'une durée de 15 minutes.

Article 7: OBLIGATION DES ORGANISATEURS

L'organisateur s'oblige à organiser ledit Festival, en mettant à la disposition des troupes inscrites une scène de spectacle et en assurant la publicité nécessaire dans la communauté de communes d'Evian.

L'organisateur a en charge le règlement des droits d'auteurs.

Article 8 : CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Le festival prend en charge les frais de transport des troupes au tarif de 0,288 € le km à concurrence de 1 véhicule pour 4 personnes et 1 véhicule pour le matériel, s'il y a lieu. Le logement est à la charge des troupes retenues.

Les personnes prises en charge (confère tableau page 3 : Composition de la troupe pour la pièce proposée) bénéficient de la gratuité pour tous les spectacles du Festival.

Chaque acteur, technicien, metteur en scène bénéficiera d'un repas gratuit.

Les consommations au bar sont à la charge des troupes.

Un apéritif de clôture du Festival est organisé le dimanche soir.

Article 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tous les membres de la troupe engagée devront prendre connaissance du présent règlement, en particulier les techniciens (lumières et son).

Article 10 : MODIFICATION DU REGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement, jusqu'à réalisation du contrat définitif.